

## Compte-rendu de la réunion des délégués du personnel du 22 mars 2019

**Présents** : JC. Abry, B. Martin, P. Charvolin-Volta, L. Martinez.

**Invitée** : M. Decouz,

La réunion se tient au siège social à Ecully.

*Question 1 : Concernant le repositionnement des salariés C-Innov sur la nouvelle grille salariale applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2019, est-ce que tous les salariés ont été repositionnés ?* Réponse de la Direction : Toutes les personnes concernées par cette grille ont été repositionnées au 01/01/2019, à l'exception des salariés qui sont hors grille (4 cas exceptionnels). Cela a induit une revalorisation salariale pour tous ces salariés, dont le montant varie en fonction de leur position.

*Question 2 : Lors d'une demande de revalorisation, d'autant plus si elle a été validée par mail ou à l'oral, peut-on fixer un délai de réponse d'un mois par exemple au responsable hiérarchique pour donner sa réponse au service du personnel pour une éventuelle mise en application. Il semble que les dérives dans les délais de réponses, qu'elles soient positives ou négatives, deviennent de plus en plus longs.*

Réponse de la Direction : A priori cette question est liée à une demande d'évolution de carrière, qui doit suivre la procédure mise en place au sein de la société en 2015. Dans cette procédure, les salariés doivent préparer un dossier qui comporte notamment l'avis du responsable fonctionnel et du directeur de laboratoire. La direction n'est informée d'un dossier que lorsque celui-ci lui est transmis. En conséquence, les salariés qui auraient des points de blocage concernant une demande d'évolution de carrière, ou qui constatent un délai trop long pour obtenir l'avis du responsable fonctionnel et du directeur de laboratoire, doivent avertir la Direction afin que celle-ci assure un relais auprès du laboratoire concerné. Par ailleurs, aucun fait ne permet, à ce jour, de justifier que les délais d'instruction des dossiers soient de plus en plus importants.

La prochaine réunion des délégués du personnel aura lieu le mardi 30 avril à 9h00.

A Ecully, le 2 avril 2019.

Bénédicte MARTIN

Présidente du Directoire

